

Amélioration de l'accès à l'eau potable : Signature d'un accord de financement entre le Mali et la Banque mondiale

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 10 FEVRIER 2025

1725

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Des nouveaux arrêtés interministériels polémiques

Le niet de la presse malienne



Retour à l'Ordre Constitutionnel au Mali : Entre Attentes Politiques et Contraintes Réelles



Pour assurer sa stabilité économique et géopolitique : Le Mali mise sur ses richesses minières



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.9



P.14



P.24



Une /

Des nouveaux arrêtés interministériels polémiques : Le niet de la presse malienne **P.4**

Brèves /

Lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière : Renforcement de la coopération entre le Mali et le Sénégal **P.9**

Amélioration de l'accès à l'eau potable : Signature d'un accord de financement entre le Mali et la Banque mondiale **P.9**

Pour assurer sa stabilité économique et géopolitique : Le Mali mise sur ses richesses minières **P.10**

Afrique/France : Les États africains réclament un contrôle accru de leur destin. **P.10**

Actualité /

Prise en charge des urgences : Pose de la première pierre du Service d'Accueil des Urgences du CSREF du 5e arrondissement du District de Bamako. **P.13**

Gel de l'aide internationale américaines : Quelles conséquences pour l'Afrique ? **P.14**

Politique /

Décryptage : Le devoir de génération **P.16**

Retour à l'Ordre Constitutionnel au Mali : Entre Attentes Politiques et Contraintes Réelles **P.18**

Culture & société /

Paris : Treize personnes jugées pour des injures racistes envers la chanteuse Aya Nakamura **P.21**

International /

Déclarations des États-Unis sur la dénucléarisation : La réaction claire de la Corée du Nord **P.22**

Xi Jinping : Les Jeux d'hiver portent les aspirations communes de l'Asie à la paix, à la prospérité et à l'amitié **P.23**

Sport /

CAF : Les Modifications Règlementaires des inscriptions **P.24**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Des nouveaux arrêtés interministériels polémiques **Le nîet** de la presse malienne



Les associations de la presse audiovisuelle et en ligne - URTEL, AMATEL, APPEL Mali, URPM et ACCESS - ont récemment été informées par la Haute Autorité de la Communication (HAC) des arrêtés interministériels N° 4473 et 4474, relatifs à la fixation du montant et des modalités de paiement de la redevance annuelle pour l'exploitation des services privés de communication audiovisuelle, ainsi que des frais de délivrance de l'autorisation d'établissement, d'exploitation et de changement de typologie de ces services.

Cependant, les associations ont exprimé leur surprise et leur préoccupation quant à la signature de ces arrêtés datant du 31 décembre 2024 par la HAC, et à leur intention de les mettre en application, sans consultation préalable ni prise en compte du contexte actuel. En effet, la presse malienne traverse une période diffi-

cile marquée par des défis sécuritaires, une crise économique sans précédent pour les médias, une crise énergétique persistante et l'ab-

sence de concertation pour la fixation des prix, mettant ainsi en péril la survie de l'ensemble de la presse du pays.

Face à cette situation critique, les associations de la presse audiovisuelle et en ligne exigent la suspension immédiate de ces arrêtés, considérés comme une menace directe pour leur existence. Elles appellent à un dialogue ouvert et constructif afin de trouver une solution concertée qui préserve les intérêts des médias et garantisse leur pérennité.

Les associations de la presse - URTEL, AMATEL, APPEL Mali, URPM et ACCESS - restent ouvertes au dialogue et à la négociation pour trouver des solutions équitables et durables pour l'ensemble du secteur médiatique malien.

Cette prise de position des associations de la presse témoigne de leur détermination à défendre la liberté de la presse et à préserver un environnement propice à l'exercice de leur métier dans le respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux.

La suspension des arrêtés interministériels est désormais au cœur des revendications des professionnels des médias au Mali, qui espèrent une issue favorable à cette crise qui menace directement leur activité et la diversité de l'information dans le pays.

À lire l'intégralité du communiqué de presse des associations de la presse malienne en-cadré

Yacouba Ongoiba





Communiqué des associations de la Presse relatif aux arrêtés interministériels

Nous, associations de la presse audiovisuelle et en ligne – URTEL, AMATEL, APPEL Mali, URPM et ACCESS – avons été notifiés par la Haute Autorité de la Communication (HAC) des arrêtés interministériels N° 4473 et 4474, fixant respectivement le montant et les modalités de paiement de la redevance annuelle pour l’exploitation des services privés de communication audiovisuelle, ainsi que les frais de délivrance de l’autorisation d’établissement, d’exploitation et de changement de typologie desdits services.

En réponse à la correspondance de la Haute Autorité de la Communication (HAC) du 4 avril 2024 relative aux projets de révision de ces arrêtés, chacune de nos organisations avait expressément demandé un sursis à ce projet. A notre grande surprise, nous avons été informés ce jeudi de la signature, en date du 31 décembre 2024, de ces arrêtés et de la volonté de la Haute Autorité de la Communication (HAC) de les mettre en application.

Nous constatons avec préoccupation que cette décision intervient dans un contexte particulièrement difficile marqué par une situation sécuritaire préoccupante, une crise économique sans précédent pour les médias, une crise énergétique persistante et l’absence totale de concertation pour la fixation des prix comme il en a été pour les montants en vigueur. Ce qui nous amène à considérer ces arrêtés comme une menace directe à la survie de la presse Malienne toute entière.

Face à cette situation, nous, associations de la presse audiovisuelle et en ligne – URTEL, AMATEL, APPEL Mali, URPM et ACCESS, exigeons la suspension pure et simple de ces arrêtés.

Nous associations de la presse audiovisuelle et en ligne – URTEL, AMATEL, APPEL Mali, URPM et ACCESS restons disposés au dialogue pour une solution concertée.

Fait à Bamako, le 08 février 2025.

Les Associations de la Presse Audiovisuelle et en ligne



AMATEL



APPEL MALI



ACCESS



URPM



Ampliation :

- Primature
- Ministère de la communication de l'économie numérique et de la modernisation de l'administration
- Ministère de l'économie et des finances
- Maison de la Presse

Hassane Toro



Les dignitaires entre les mains desquels se trouve l'avenir du peuple camerounais. Allons pour l'émergence du Cameroun en 2035.



Ousmane Wane



Témoignage pour le Diplôme de Bachelor en Économie de ma fille aînée et homonyme de ma mère

Obtenir un Bachelor, à l'étranger au sein d'une université d'excellence, loin de sa famille est bien plus qu'un simple diplôme: c'est l'aboutissement de nombreuses années d'efforts, de sacrifices et de détermination.

Ce parcours n'a pas toujours été facile. Partir seule à 17 ans, affronter l'éloignement, le décalage horaire, la solitude, les épreuves imposées par le Covid avec leur lot d'incertitudes et d'isolement, et s'adapter à un nouvel environnement aurait suffi à décourager plus d'un. Et comme si ces défis ne suffisaient pas, tu as aussi choisi de suivre ta formation en anglais, une langue qui n'était pas celle de tes études précédentes.

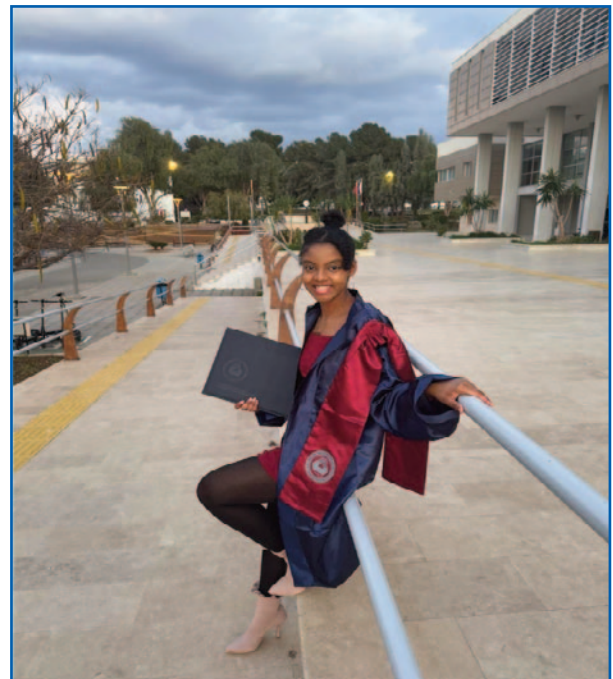
Mais à chaque obstacle, tu as fait preuve d'une force remarquable. Ta persévérance, ton sérieux, ta soif de connaissance et d'exemplarité t'ont menée jusqu'à cette belle réussite. Tu es aujourd'hui bilingue français-anglais, une compétence précieuse qui témoigne de ton courage et de ta capacité à te surpasser.

Je suis fier de toi et je tiens à te féliciter du fond du cœur pour ce

diplôme qui récompense tant d'efforts et de travail acharné. Tu es la preuve que la détermination et la patience finissent toujours par porter leurs fruits. Je te remercie aussi pour l'exemple que tu donnes à ton frère et à tes sœurs: un exemple de courage, de résilience et d'ambition.

Ce diplôme, avec un CGPA de 3,24/4 correspondant à une moyenne générale de 82,26/100 ou 16,45/20, n'est qu'une étape sur le chemin de tes rêves, et je suis certain que l'avenir te réserve encore de belles réussites. Continue à avancer avec la même passion et la même volonté, car le meilleur reste à venir.

Avec toute mon admiration et mon amour,
Papa



Nia Dialla Keita



LIGA : le Real Madrid tenu en échec par l'Atlético de Madrid (1-1)

Miniankakai Sogoba



#Nécrologie : C'est avec une immense tristesse que nous vous annonçons le décès brutal de notre frère, tonton Fousseyni Dagnoko, enseignant au compte de l'État malien. Décès survenu hier soir, suite à une courte maladie. L'enterrement aura lieu après la prière de ce vendredi chez lui à Tiéguena . Tout le MALI te pleure, repose en paix mon Tonton Fousseyni. Ainsi va la vie Que Dieu l'accueille dans son paradis Djibril Bah Dagnoko dit DBD



MOTIVATION



Mise au point : Je suis parti avec les raisons qui me sont propoées, au lieu de me laisser tranquille le gang des cerveaux reptiliens sont restés sur mon dos dans le pilpoul, le patosse et le toss comme si l'occasion du siècle leur ont offert sur un plateau d'argent pour m'abattre définitivement et régler des comptes politiques avec moi et avec les manières habituelles : le mensonge systématique ! Plus surprenant certains que je croyais mes camarades ont renchéri sur la confusion comme si me salir les rendra des faveurs auprès de leurs employeurs occultes. — déterminé, à Bamako Mali.

Je reviens comme Gamal Abdel Nasser en 1967 après avoir démissionné quelques jours pour mieux voir qui sont les vrais camarades, les faux camarades de lutte etc afin de mieux couper leurs têtes ! J'ai toute la culture qu'il faut pour comprendre les enjeux et leurs conséquences.

Rien ne sera plus comme avant. Je ne dois rien à personne ni hier ni aujourd'hui dans tout ce que je fais et dis sur la scène politique depuis 2002, l'année où pour la première fois j'ai pris la parole publique !

Mao Zedong disait je cite : la où le balais ne passe pas, la poussière ne s'en volera pas !

Préparez vous, j'ai le balais et résolu à l'utiliser sans réserve en ce qui me concerne !

Je remercie mes amis, mes camarades qui m'ont prodigué des conseils les plus avisés dans ce laps de temps.

Tahirou Bah



Fousseyni Sissoko

1 m · 🌐

Le monde des artistes de Ségou en deuil : le jeune parolier Djely Alimami Koné nous a quittés des suites d'un accident de circulation survenu ce jour sur l'axe Bamako-Ségou. Que son âme repose en paix !!!

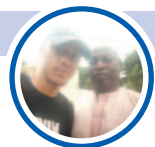


Daouda Bakary Kone



Les Maliens ont investi plus de mille milliards de FCFA en Côte d'Ivoire. Ils sont en majorité des opérateurs économiques (Hommes d'Affaires).

Miniankakai Sogoba



#Miniankakai sogo
#TOGO: L'ancien Président du Mali,
#Alpha_Oumar_KONARÉ a #marqué sa présence à

#Togo, lors de la commémoration du 20^e anniversaire du #décès du Président #Gnassingbé_Eyadéma, tenue le mercredi 05 février 2025. Il était présent sur invitation du Président togolais Faure Essozimna Gnassingbé qui a décerné des distinctions honorifiques à des anciens Présidents africains, à l'occasion de la cérémonie.

#Source: Bina Sogoba



Ammy Baba Cisse



"400 milliards récupérés dans la lutte contre la corruption, 700 milliards FCFA attendus avec la relecture des contrats miniers, près de 100 milliards par an avec la mine Goulamina, je pensais que le gros du problème avait été réglé."

Kassoum Thera



Hier, c'était chaud dans les locaux de la Haute Autorité de la Communication. Les faïtières de la presse et la HAC engagent une nouvelle bataille de Waterloo.

Dans le code pénal révisé et promulgué dans le Journal Officiel du 13 Décembre 2024, Section IX, Paragraphe I, Article 269, Alinéa 3 : "En aucun cas, nul ne peut faire l'objet de détention provisoire en matière de délit de presse".

Dans le cadre du respect de la Liberté de presse, en signe d'une grande avancée en matière de protection des professionnels de la presse, les plus hautes autorités ont affirmé et acté la liberté du journaliste dans le cadre de la protection de son travail. Il peut être soumis à des amendes des sanctions, mais jamais détenu pour un délit de presse dans le cadre strict de l'exercice de sa profession.

Une disposition spéciale va suivre en ce sens sur les questions d'amendes et de sanctions.

Si c'est une avancée, c'est aussi un appel à la responsabilité des acteurs de la presse pour le respect scrupuleux de l'éthique et de la déontologie du journalisme, c'est pourquoi, des réformes majeures sont en cours pour encadrer ce secteur vital pour la démocratie et la liberté des journalistes surtout, à laquelle les autorités ne se sont jamais détachées.

Moussa Naby Diakité



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 2223 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com

Lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière : Renforcement de la coopération entre le Mali et le Sénégal



Les ministres de la Défense du Mali et du Sénégal se sont réunis à Bamako pour consolider leur coopération bilatérale, en mettant l'accent sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière. Cette réunion de deux jours intervient dans un contexte marqué par le retrait du Mali de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), une décision qui ne semble pas impacter les relations entre les deux pays.

Le général Sadio Camara, ministre malien de la Défense, a souligné lors de cette rencontre que le Mali reste ouvert à des relations fructueuses avec ses partenaires, en particulier le Sénégal. De son côté, le général Birame Diop, ministre sénégalais de la Défense, a souligné l'importance accordée par le président Bassirou Diomaye Faye au renforcement de la coopération entre Dakar et Bamako.

Les deux pays, qui partagent une frontière de 419 kilomètres, font face à des défis sécuritaires majeurs tels que le terrorisme, les trafics illicites et la criminalité transfrontalière. Dans ce contexte, la mutualisation des efforts est jugée essentielle pour faire face aux menaces sécuritaires communes.

La coopération militaire entre le Mali et le Sénégal s'est déjà concrétisée par des échanges de stagiaires dans les écoles militaires et des patrouilles conjointes le long de la frontière, dans le cadre d'un accord militaire signé en mars 2021. Les discussions ont également porté sur des enjeux environnementaux, notamment la préservation du fleuve Falémé, où l'exploitation aurifère a été suspendue du côté sénégalais afin de limiter les impacts écologiques.

Cette rencontre entre les ministres de la Défense du Mali et du Sénégal témoigne de la volonté des deux pays de renforcer leur collaboration dans des domaines cruciaux tels que la sécurité, la lutte contre le terrorisme et la préservation de l'environnement.

Arouna Sidibé

Amélioration de l'accès à l'eau potable : Signature d'un accord de financement entre le Mali et la Banque mondiale



Le vendredi 7 février 2025, une étape cruciale a été franchie dans le domaine de l'accès à l'eau potable au Mali, avec la signature d'un accord de financement entre le gouvernement malien et la Banque mondiale. Ce partenariat vise à soutenir le projet intitulé « Appui à la sécurité de l'eau potable au Mali », qui a pour objectif majeur d'améliorer l'accès à l'eau potable dans plusieurs localités du pays.

Ce projet ambitieux nécessitera un investissement de plus de 60 milliards de francs CFA et bénéficiera directement à 500 000 personnes à travers le territoire malien. En effet, divers facteurs tels que l'urbanisation, les inondations, les déchets, l'orpillage illégal et les eaux usées ont contribué à la détérioration des sources d'eau potable du pays. Face à ces défis, la Banque mondiale a décidé de soutenir le Mali en mettant à sa disposition cette enveloppe financière conséquente.

Clara De Sousa, directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Mali, a souligné l'importance de ce projet en déclarant que sa mise en œuvre permettra non seulement d'accroître l'accès à l'eau potable, mais aussi d'améliorer la conservation des sources d'eau dans les zones bénéficiaires telles que Bamako, la zone de la rive gauche, ainsi que plusieurs villes secondaires.

De son côté, Alousséni Sanou, ministre de l'Économie et des Finances, a souligné l'urgence et l'importance des actions entreprises pour répondre aux besoins en eau potable des citoyens maliens. Il a également mis en avant l'engagement du gouvernement à placer le citoyen malien au cœur des priorités, en tant qu'acteur clé de son propre développement.

Ce projet de grande envergure s'inscrit dans une démarche stratégique visant à garantir un accès durable à l'eau potable pour l'ensemble de la population malienne. Il reflète la volonté du président de la transition de promouvoir le bien-être des habitants en matière de ressources en eau potable, et s'inscrit dans une vision globale visant à offrir une meilleure qualité de vie à tous les Maliens, où qu'ils se trouvent sur le territoire national.

La signature de cet accord de financement entre le Mali et la Banque mondiale marque une avancée significative dans le domaine de l'accès à l'eau potable au Mali. Ce projet représente un pas important vers la réalisation d'un objectif essentiel : garantir à tous les citoyens maliens un accès sûr et durable à l'eau potable, tout en préservant les ressources naturelles du pays pour les générations futures.

Fatou Sissoko

Pour assurer sa stabilité économique et géopolitique : Le Mali mise sur ses richesses minières



Le ministre des Mines du Mali, Amadou Keïta, a récemment souligné l'importance des richesses minières du pays dans sa quête de stabilité économique et géopolitique. Lors d'une session du Conseil économique, social, environnemental et culturel dédiée au secteur minier national, il a mis en avant le rôle crucial des ressources minières dans l'économie malienne.

Selon M. Keïta, la découverte de nouveaux indices géologiques ne doit pas être simplement considérée comme une opportunité d'investissement minier, mais comme un enjeu géopolitique et géostratégique majeur pour le Mali. En effet, les minerais dits stratégiques ou critiques jouent un rôle clé dans les relations internationales et les rapports de force entre les pays.

Le Mali, riche en terres rares et en autres substances stratégiques, a désormais la capacité de développer ces ressources, d'en déterminer les réserves et de s'imposer comme un acteur majeur sur le marché mondial. Cette évolution est d'autant plus significative que l'exploitation minière, traditionnellement axée sur l'or depuis plusieurs décennies, est en train de se diversifier dans le pays.

En effet, récemment, une mine de lithium a été ouverte à Gouloumina dans le sud du Mali, témoignant de la volonté du pays de diversifier ses ressources minières. Par ailleurs, des recherches pétrolières sont également en cours, renforçant la position du Mali sur la scène internationale.

Cependant, malgré ces avancées, le Mali fait face à d'importants défis liés à l'investissement dans le secteur minier. La politique de diversification des ressources minières rencontre des obstacles qu'il conviendra de surmonter pour assurer un développement durable et équilibré de l'économie malienne.

L'exploitation minière représente environ 10% du PIB malien et 22% des revenus publics du pays, l'or étant le principal moteur des exportations avec 80% des exportations totales, selon l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Cette dépendance à l'or souligne l'importance pour le Mali de diversifier son économie et de tirer pleinement parti de ses autres ressources minières stratégiques. L'intégration des richesses minières du Mali dans sa recherche de stabilité économique et géopolitique constitue un enjeu majeur pour le pays. En exploitant judicieusement ses ressources, le Mali peut non

Afrique/France : Les États africains réclament un contrôle accru de leur destin.



Dans une récente interview accordée à Sputnik Afrique, Jean-Jacob Bicep, chef de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe, a souligné l'importance pour les États africains de reprendre en main le destin de leur peuple. Selon lui, il est impératif que le Sud global s'unisse pour mettre fin à l'hégémonie occidentale, en particulier dans le domaine économique. Cette unification vise également à rééquilibrer les forces militaires à l'échelle internationale.

M. Bicep, qui est également à l'origine de l'idée du Front international de décolonisation, constate que la domination des puissances occidentales est en train de s'estomper. Il estime donc nécessaire de réformer le Conseil de sécurité de l'ONU afin que le continent africain y soit représenté de manière permanente. Cette proposition vise à donner une voix plus forte à l'Afrique sur la scène internationale et à garantir une représentation équitable des intérêts africains dans les prises de décision mondiales.

Les déclarations de M. Bicep mettent en lumière un mouvement croissant au sein des États africains pour revendiquer un rôle plus actif et décisif dans les affaires mondiales. Cette volonté de reprendre le contrôle de leur destin montre une prise de conscience de l'importance de l'unité et de la solidarité entre les nations du Sud pour faire face aux défis actuels et futurs.

La demande de réforme du Conseil de sécurité de l'ONU et l'appel à l'unification du Sud global lancés par Jean-Jacob Bicep reflètent une vision audacieuse et ambitieuse pour un monde plus équitable et juste, où les États africains peuvent jouer un rôle central dans la définition de leur propre avenir.

Arouna Sidibé

seulement renforcer son économie, mais aussi sa position sur la scène internationale, contribuant ainsi à son développement durable et à sa prospérité future.

Fatou Sissoko



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA


- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Prise en charge des urgences : Pose de la première pierre du Service d'Accueil des Urgences du CSREF du 5^e arrondissement du District de Bamako



Dans la dynamique de doter les deux rives du District Bamako d'infrastructures et d'équipement adaptés en vue de renforcer la capacité de prise en charge des urgences, il a été initié la construction d'un Service d'Accueil des Urgences dans l'enceinte du Centre de Santé de Référence du 5^e arrondissement du District de Bamako. Le choix de ce site s'explique par sa position géographique.

Financé par la Fondation Orange- Mali, la première pierre de ce joyeux architectural qui sortira de terre dans 6 mois, pour un montant de 900 000 millions de Fcfa, a été posée ce jeudi 07 février 2025 par le Ministre de la Santé et

du Développement Social, le médecin Colonel Assa Badiallo TOURÉ.

Erigé dans les locaux du CSREF de la Commune V, le nouveau Service d'Accueil des Urgences sera construit sur une superficie de 550 mètres carré avec une capacité de 23 lits extensibles à 30, une pharmacie d'urgence, un bloc opératoire et plusieurs bureaux seront alimentés en électricité par des groupes électrogènes et en eau potable par un forage.

Dans son allocution, le Directeur Général d'orange- Mali, Aboubacar Sadikh DIOP, a souligné que la santé est un pilier essentiel dans

le développement du bien-être humain et que la Fondation Orange est une entreprise sociale née de la volonté de concrétiser sa philosophie bâtie sur la solidarité et l'entraide. Monsieur Diop a saisi l'occasion pour rappeler quelques actions menées par la Fondation Orange dont le soutien des enfants malades de cœur, les malades de diabète, de la drépanocytose, du paludisme, pour lesquels la Fondation Orange Mali offre et garantit un soin de santé de qualité.

Dans un discours éloquent, le ministre de la Santé et du Développement Social, le médecin Colonel Assa Badiallo TOURÉ, a souligné que la réalisation de ce projet, qui s'inscrit dans le but de rapprocher les structures socio sanitaires de la population, témoigne le démarrage de la mise en œuvre des recommandations des Etats Généraux de la Santé tenus en décembre 2024 sur instruction du Chef de l'Etat. Ensuite, le ministre a reconnu et salué les commodités offertes par ce nouveau service aux nombres desquelles figurent un monte-malade, un système de traitement d'air à plancher soufflant ainsi que des équipements médicaux de dernière génération pour faire face aux urgences vitales et aux interventions chirurgicales. Elle a remercié les hommes et les femmes de la Fondation Orange- Mali pour tous les efforts louables, que cette Fondation si sociale ne cesse de fournir pour soutenir le développement socio-sanitaire du Mali. Elle a terminé ses propos en évoquant ce vieil dicton bamanan qui dit que « On reconnaît ses vrais amis dans les moments difficiles ». Le rendez-vous est pris dans six mois pour l'inauguration du joyau.

Réseau de Communication du MSDS.

Gel de l'aide internationale américaines : Quelles conséquences pour l'Afrique ?

L'Agence américaine pour le développement international (USAID), pilier de l'aide humanitaire des Etats-Unis, est menacée de disparition. Elon Musk, alias le Coupeur de coûts, mandaté par Donald Trump pour réduire les dépenses fédérales, a annoncé lundi dernier sa fermeture imminente.



USAID

DU PEUPLE AMERICAIN

Pour justifier leur mesure qualifiée de "radicale" par les humanitaires aux conséquences dévastatrices, Donald Trump et Elon Musk, son auxiliaire coupeur de coûts fédéraux, ont fait une mise en scène en affirmant que l'agence qui distribue l'aide américaine à l'étranger est bonne à jeter.

"L'USAID est une organisation criminelle et un nid de vipères de marxistes radicaux de gauche qui détestent l'Amérique. Il est temps qu'elle disparaisse. Avec la bénédiction de Donald Trump, nous sommes en train de fermer l'agence", a écrit lundi matin M. Musk sur son réseau social X (anciennement Twitter).

Ce gel de l'aide internationale américaine va mettre un coup d'arrêt à de nombreux programmes comme la vaccination antipaludique, la fabrication de moustiquaires ou le transport de fournitures médicales à travers toute l'Afrique. Il y a également la lutte contre le VIH/Sida qui va connaître un coup d'arrêt.

Plusieurs observateurs et experts ont remis en question la légalité de la fermeture de l'Agence pour le développement et de sa mise sous tutelle. Pour eux, il s'agit d'une décision arbitraire voire même d'un abus de pouvoir de la part du nouveau locataire de la Maison Blanche. Une décision qui, selon leurs dires, ne profite pas seulement aux adversaires du pays, mais sa mise en œuvre par décret est purement illégale.

Une agence mise sous tutelle

Juste après l'annonce fracassante de sa fermeture par le patron du nouveau département de l'Efficacité gouvernementale (Doge), le secrétaire d'Etat Marco Rubio a pris la tête de l'agence en tant que directeur par intérim et placé aussitôt plusieurs hauts responsables en congé administratif. Il justifie cette prise de contrôle par un manque de transparence sur le financement de l'USAID en évoquant une insubordination interne et assure que cer-

taines missions seront maintenues malgré la fermeture.

Si pour certains Africains cette suspension de l'aide américaine offre une belle occasion en or à nos pays qui en dépendent, de repenser les politiques et stratégies nationales de réponse aux besoins essentiels des populations, aux yeux de la communauté des pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), cette fermeture est une bonne chose. Ils en remercient d'ailleurs Donald Trump.

Pour eux, la fermeture de cette agence n'aura aucune conséquence. Au contraire, ils estiment que l'USAID soutient des opérations de déstabilisation sur le continent notamment dans les pays du Sahel, en l'occurrence au sein de l'AES.

"Sans le soutien de cette agence d'aide américaine, des groupes terroristes comme l'Etat islamique au Grand Sahara ou le JNIM d'Iyad Ag Ghaly pourraient se trouver à court d'armes, de munitions et de moyens de reconnaissance. C'est une des très bonnes nouvelles pour l'Afrique, car l'USAID est une arme de guerre non conventionnelle pour les forces spéciales américaines, qui utilisent des méthodes de manipulation psychologique et soutiennent l'insurrection et la guerre irrégulière contre les Africains", déclare un Nigérien sous le sceau de l'anonymat.

Il faut noter que l'Agence des Etats-Unis pour le développement international a été créée en 1961 par un décret du président John Fitzgerald Kennedy. L'agence travaille sous la supervision étroite du président des Etats-Unis, du département d'Etat et du Conseil de sécurité nationale.

Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Décryptage : Le devoir de génération

Ce matin, je ne parle pas des combats entre l'armée congolaise et le M23 avec le soutien du Rwanda et son lot quotidien de morts. Je ne parlerais pas non plus du départ des forces françaises du Tchad. Mais, il sera question du désamour entre la Cédéao et l'AES.



La bataille culturelle

Depuis le 9 janvier 2022, les projecteurs sont braqués sur le Mali. La raison : le pays de Modibo Keïta rejette les sanctions économiques et financières, prescrites par la Cédéao pour non-respect du calendrier électoral. C'est le point de départ d'une fronde qui ne tardera pas à faire des émules. À la faveur du putsch d'Ibrahim Traoré en septembre 2022 et de celui d'Abdourahamane Tiani en juillet 2023, le Burkina-Faso et le Niger rallient le Mali dans son opposition contre la Cédéao.

Le 16 septembre 2023, le Mali, le Burkina-Faso et le Niger créent l'Alliance des États du Sahel, AES, dont l'objectif est d'assurer leur sécurité. En lutte contre le narcoterrorisme, les chefs d'État des trois pays engagent une bataille culturelle. Au sens Gramscien du terme, cette

bataille culturelle impactera malheureusement les rapports entre la Cédéao et l'AES.

Les exécutifs de l'AES réussissent à faire converger les opinions des populations dont les intérêts économiques et politiques sont sociologiquement antagoniques. Ceci dit, la rupture devient inévitable dans un contexte où les réseaux sociaux sont devenus les principaux canaux bactériens de la division. Partout, on se désaime.

Un dernier geste de solidarité

Le 6 juillet 2024 avec un thermomètre affichant 35°C, la ville de Niamey devient le point zéro des discussions scellant la future alliance entre les trois pays. L'AES fait sa mue dans la ville des odeurs des épices du grand marché invitant à déguster le Faccouhoye, ce savoureux plat du pays de Diori Hamani. À Niamey,

sur les bords du fleuve Niger, l'AES est rebaptisée la Confédération de l'Alliance des États du Sahel. Une nouvelle architecture dans laquelle les populations espèrent mieux vivre. L'AES ne doit pas être une variante de la Cédéao.

En attendant, l'AES incarne l'impossible réconciliation entre les dirigeants ouest africains. La rupture est irréversible. Le 29 janvier 2025, clap de fin. D'engrenage en engrenage, le divorce est consommé entre l'AES et la Cédéao. Mais, par solidarité avec les populations, la Cédéao reconnaît « jusqu'à nouvel ordre les passeports et cartes d'identité nationaux portant le logo de la Cédéao détenus par les citoyens » de l'AES. Pas d'inquiétude. Officiellement ! Les uns se libèrent. Les autres se prosternent. Ainsi va l'Afrique ! La nuit enveloppe le rêve d'unité africaine.



Amélioration des conditions de vie

Mais, l'évolution du conflit entre la Cédéao et l'AES permet de mieux comprendre les difficultés des États africains à réaliser un projet de paix. En premier lieu, les dirigeants africains peinent à faire vivre l'idéal fondateur des luttes africaines pour les indépendances, celle de l'unité. Les conflits de positionnement géostratégique englobent le projet d'unité africaine : se défaire des liens coloniaux et construire les États-Unis d'Afrique.

Il s'est évaporé. Le glorieux passé historique, les riches réseaux de solidarité et d'échanges

socioéconomiques sont rarement interrogés pour résoudre les crises actuelles. Conséquence : l'intensité des tensions agit comme un poison qui infuse les victimes. En deuxième lieu, les ressorts démocratiques, comme la consultation, sont rarement mobilisés pour créer les conditions d'une entente. Tout se joue sur un fatras de discours, serinés çà et là. Pourtant, notre devoir de génération à Lagos comme à Niamey, à Cotonou comme à Ouagadougou, à Dakar comme à Bamako nous enjoint de redonner sens à l'avenir de la jeunesse africaine dont l'amélioration des conditions de vie demeure le passage obligé.

Concluons. Certes, le divorce est prononcé. Demain, sur les blessures de la Cédéao et de l'AES, une autre organisation poussera, celle de l'amitié. Le jour se lèvera sur le continent et chacun contribuera à écrire l'histoire de l'Afrique postcoloniale dans un 21ème siècle où les ressources des États déterminent leurs capacités d'action.

Mohamed Amara
Source : Mali Tribune



Retour à l'Ordre Constitutionnel au Mali: Entre Attentes Politiques et Contraintes Réelles



A lors que la situation politique au Mali demeure sous les projecteurs tant au niveau national qu'international, le retour à l'ordre constitutionnel semble être au cœur des débats et des préoccupations. Les récentes déclarations émanant des différents acteurs politiques et des autorités de la transition laissent entrevoir une volonté commune de rétablir la légitimité démocratique tout en évitant les erreurs du passé.

La classe politique malienne, avide de retrouver son rôle de gouvernance, exprime une impatience palpable face à la situation actuelle. Cependant, les autorités de la transition adoptent une position plus mesurée, conscientes des enjeux et des défis à relever pour assurer la stabilité du pays à long terme. Le spectre

du retour précipité de 2012-2013, sous la pression internationale, plane tel un rappel des erreurs passées à ne pas reproduire.

Dans ce contexte, les propos de Me Mountaga Tall, fervent défenseur de la démocratie au Mali, résonnent comme un appel à la responsabilité collective. Insistant sur l'importance des élections pour la vie politique du pays, il met en garde contre le risque de s'enliser dans un processus sans fin, mettant ainsi en péril la gestion optimale des affaires publiques.

Cependant, la réalité des contraintes se fait sentir, comme en témoigne la déclaration du ministre délégué chargé des Réformes politiques et du processus électoral. L'absence de textes juridiques essentiels tels qu'une loi

électorale, un fichier électoral actualisé ou encore une loi organique pour l'élection des sénateurs, complique la tenue d'élections dans un avenir proche.

Face à ces défis, le président de la transition se retrouve sous les feux des critiques, certains lui reprochant de ne pas avoir abordé ces questions lors de ses vœux du Nouvel An. Cependant, lors de la présentation des vœux des autorités administratives indépendantes et des Institutions de la République, il a saisi l'opportunité pour clarifier sa position et rappeler les étapes préalables nécessaires pour garantir des élections libres et transparentes.

Ainsi, entre les aspirations légitimes des acteurs politiques maliens et les contraintes lo-



gistiques et juridiques à surmonter, le chemin vers un retour à l'ordre constitutionnel au Mali s'annonce semé d'embûches. La vigilance, le dialogue et la coopération seront essentiels pour naviguer à travers ces défis et poser les bases d'une démocratie renouvelée et durable dans le pays. Le Général d'armée Assimi Goïta souligne l'importance d'un retour à l'ordre constitutionnel à travers un processus sécurisé et apaisé afin d'éviter de replonger le pays dans une crise politique comme celle vécue en 2012-2013. Il insiste sur la nécessité de ne pas précipiter les choses et de mener des réformes fondamentales pour garantir des élections transparentes et assurer une stabilité politique à long terme. Parmi les réformes en cours, on peut citer la réforme de la loi électorale visant à corriger les lacunes liées à l'inscription sur les listes électorales pour rendre les élections plus inclusives et transparentes. Cette réforme prévoit des ajustements pour renforcer la gestion des listes électorales, élargir l'accès à l'enrôlement et optimiser la mise à jour du fichier électoral, notamment en prolongeant la période de révision annuelle des listes électorales.

Par ailleurs, une relecture de la Charte des partis politiques est également envisagée pour réduire le nombre de partis politiques et im-

poser des conditions plus strictes pour leur création. Le Premier ministre Abdoulaye Maïga a souligné la nécessité pour chacun de faire des sacrifices pour une meilleure refondation de l'État, même si cette réforme risque de ne pas être bien accueillie par tous les acteurs politiques.

Pour le ministre chargé de la réformation de l'État, il faut prendre le temps nécessaire pour mener à bien ces réformes afin de garantir des élections justes et transparentes, et de permettre au Mali de retrouver une certaine stabilité politique sur le long terme. La mise en place de réformes électorales et institutionnelles est un processus complexe et crucial pour renforcer la démocratie et la confiance des citoyens dans le système politique. Dans le contexte du Mali, ces réformes visent à créer des conditions favorables à l'organisation d'élections transparentes et apaisées, et à renforcer la crédibilité des institutions en charge de leur organisation.

Les réformes nécessaires, telles que la révision de la loi électorale, la mise à jour du fichier électoral et la refonte des statuts et règlements des partis politiques, sont des défis majeurs qui doivent être relevés avec précaution et rigueur. Ces étapes sont essen-

tielles pour garantir des élections libres et équitables, et pour restaurer la confiance des citoyens dans le processus démocratique.

Il est difficile de prédire avec certitude la durée nécessaire pour mener à bien toutes ces réformes. Cela dépendra de divers facteurs tels que la volonté politique, les ressources disponibles, la collaboration entre les acteurs impliqués et les obstacles éventuels rencontrés en cours de route. Certains experts estiment qu'il est possible de finaliser ces réformes cette année même, afin de pouvoir organiser des élections présidentielles en 2026.

Certains acteurs politiques demandent de ne pas précipiter les choses et de veiller à ce que toutes les conditions requises soient réunies avant de procéder aux élections. La prudence et la rigueur sont essentielles pour éviter toute contestation ou crise politique future. Il est donc primordial de prendre le temps nécessaire pour mener à bien ces réformes de manière efficace et inclusive, afin de garantir la légitimité et la transparence du processus électoral.

Ibrahim Sanogo



COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Paris : Treize personnes jugées pour des injures racistes envers la chanteuse Aya Nakamura



Les récentes révélations ont mis en lumière une affaire d'injures racistes visant la célèbre chanteuse franco-malienne Aya Nakamura. En effet, treize individus comparaitront devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris le 4 juin prochain pour répondre d'accusations d'injure publique et de provocation publique à la discrimination à l'encontre de l'artiste.

Selon les informations fournies par le parquet de Paris, les publications incriminées proviennent notamment du compte X du groupe "Les Natifs", affilié à la droite identitaire. Le porte-parole du groupe, Antoine G., ainsi que le responsable Édouard M., ont été identifiés comme

étant à l'origine des messages injurieux diffusés sur les réseaux sociaux.

La polémique a éclaté au moment où Aya Nakamura avait été pressentie pour participer à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de 2024. Les propos racistes tenus à son encontre ont suscité l'indignation et ont conduit la star de la chanson française à porter plainte, soutenue par des associations telles que la Licra et SOS Racisme.

La chanteuse, artiste féminine aux Victoires de la musique 2024 et artiste francophone la plus écoutée dans le monde, a réagi avec fermeté sur les réseaux sociaux, dénonçant le racisme dont elle a été victime. Malgré les

attaques, Aya Nakamura a continué à faire vibrer son public avec son quatrième album "DNK" et a marqué les esprits lors de la cérémonie d'ouverture des JO-2024 en interprétant ses tubes accompagnée par la Garde républicaine.

Cette affaire met en lumière les enjeux liés à la lutte contre le racisme et la discrimination, rappelant l'importance de condamner fermement de tels actes et de promouvoir le respect de la diversité et de l'égalité. Le procès à venir sera l'occasion de faire justice et de réaffirmer les valeurs d'inclusion et de tolérance dans notre société.

Fatou Sissoko

Déclarations des États-Unis sur la dénucléarisation : La réaction claire de la Corée du Nord



Le président nord-coréen de Pyongyang a réagi aux déclarations des États-Unis concernant la recherche de la "dénucléarisation complète de la Corée du Nord" sous l'administration Trump. La Corée du Nord a affirmé que ses armes nucléaires sont conçues pour un usage militaire et non comme des "objets de négociation".

Dans un commentaire publié par l'Agence de presse centrale coréenne (KCNA) le samedi, Pyongyang a précisé que sa force nucléaire n'est pas destinée aux négociations mais à un usage militaire. Cette déclaration fait suite à l'annonce des États-Unis selon laquelle ils chercheraient à obtenir la "dénucléarisation complète de la Corée du Nord" sous la présidence de Donald Trump.

La KCNA a déclaré : "Notre force nucléaire n'est pas quelque chose que l'on peut exhiber

pour obtenir la reconnaissance de quiconque, ni même des objets de négociation que l'on pourrait échanger contre quelques pièces de monnaie". Elle a ajouté que les forces nucléaires de la Corée du Nord sont destinées à un usage militaire constant pour protéger la souveraineté du pays, la sécurité de son peuple et maintenir la paix régionale.

Lors d'une conférence de presse avec le président Trump, le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba a souligné l'importance de traiter le programme nucléaire et de missiles de la Corée du Nord, qualifié de "menace sérieuse" pour le Japon, les États-Unis et au-delà. Il a déclaré que le Japon et les États-Unis collaboreront pour parvenir à la dénucléarisation complète de la Corée du Nord.

Malgré cela, Trump a affirmé que Washington maintiendrait des relations avec la Corée du

Nord. Les responsables de l'OTAN et de l'UE ont réaffirmé leur refus d'accepter la Corée du Nord en tant que puissance nucléaire, tandis que la Corée du Nord a qualifié ces déclarations de "ridicules".

En 2019, Trump est devenu le premier président américain en exercice à fouler le sol nord-coréen. Dans le cadre des négociations avec Pyongyang sur ses programmes nucléaires et de missiles balistiques illicites, il a rencontré Kim Jong Un dans la zone démilitarisée séparant la Corée du Nord et la Corée du Sud. Cependant, la Corée du Nord a depuis mené des tests de missiles et nucléaires, affirmant avoir réussi le lancement d'un missile balistique intercontinental à combustible solide en 2023.

Arouna Sidibé

Xi Jinping : Les Jeux d'hiver portent les aspirations communes de l'Asie à la paix, à la prospérité et à l'amitié



Les 9e Jeux asiatiques d'hiver incarnent les aspirations communes des peuples asiatiques à la paix, à la prospérité et à l'amitié, a déclaré vendredi le président chinois Xi Jinping, exhortant à un engagement commun pour réaliser ces objectifs.

M. Xi a fait ces remarques lors d'un banquet de bienvenue avant la cérémonie d'ouverture des Jeux à Harbin, capitale de la province du Heilongjiang (nord-est).

Il a appelé l'Asie à s'accrocher au rêve commun de paix et d'amitié, à répondre conjointement à toutes sortes de défis sécuritaires et à contribuer à la construction d'un monde multipolaire égal et ordonné.

Le président chinois a également insisté sur la recherche commune de la prospérité et du développement, appelant les peuples asia-

tiques à viser le progrès commun et à donner un élan à la mondialisation économique.

Pour réaliser le souhait commun d'intégration et d'affinité, M. Xi a appelé à promouvoir la co-

existence inclusive, les échanges et l'apprentissage mutuel entre les différentes civilisations en Asie.

Source: cgtn.com



CAF : Les Modifications Règlementaires des inscriptions

La Confédération Africaine de Football (CAF) a récemment apporté des modifications significatives au règlement d'enregistrement des joueurs pour la Ligue des Champions de la CAF et la Coupe de la Confédération de la CAF. Ces changements permettent désormais aux clubs de football d'enregistrer un joueur ayant participé à l'une de ces compétitions pour un autre club au cours de la même saison. Cette décision aligne les règlements de la CAF sur ceux de l'UEFA, ce qui devrait rendre les compétitions africaines plus attractives pour les fans, les téléspectateurs, ainsi que pour les sponsors et partenaires en Afrique et dans le monde entier.

Ces ajustements pourraient également avoir un impact positif sur la qualité des clubs africains participant à la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025, qui se déroulera aux États-Unis en juin-juillet 2025. En prolongeant la date limite d'inscription des joueurs pour la Ligue des Champions de la CAF et la Coupe de la Confédération de la CAF jusqu'au 28 février

2025, le Comité exécutif de la CAF offre aux clubs plus de flexibilité dans la gestion de leur effectif.

Ces décisions stratégiques de la CAF visent à renforcer le niveau de compétition et l'attrait des compétitions continentales, en alignant les règlements sur les normes internationales et en offrant aux clubs une plus grande souplesse dans la gestion de leurs effectifs. Ces évolutions devraient contribuer à dynamiser le football africain et à accroître l'intérêt des différentes parties prenantes pour les compétitions de la CAF.

Les changements mentionnés pourraient avoir un impact significatif sur la qualité des clubs de football africains qui participeront à la Coupe du monde des clubs de la FIFA en 2025. En effet, en améliorant les standards et les critères de participation aux compétitions continentales telles que la Ligue des champions de la CAF et la Coupe de la Confédération de la CAF, les équipes africaines auront l'opportunité de se préparer de manière plus compétitive et professionnelle pour des

compétitions internationales telles que la Coupe du monde des clubs de la FIFA.

La décision du Comité exécutif de la CAF de prolonger la date limite d'inscription des joueurs pour ces compétitions jusqu'au 28 février 2025 est une mesure importante qui permettra aux clubs africains de mieux planifier leur effectif et leur préparation en vue des compétitions continentales. En étendant cette date limite, les clubs auront plus de temps pour finaliser leurs effectifs et s'assurer d'avoir les joueurs nécessaires pour représenter au mieux le football africain lors de ces compétitions.

De plus, l'organisation de la Coupe du monde des clubs de la FIFA aux États-Unis en juin-juillet 2025 offrira une vitrine internationale aux clubs africains pour démontrer leur talent et leur niveau de jeu.

Cela pourrait également contribuer à renforcer la visibilité et le prestige du football africain à l'échelle mondiale, en attirant l'attention des fans et des observateurs du football sur le continent africain et ses équipes.

Ces changements et décisions prises par le Comité exécutif de la CAF pourraient avoir un impact positif sur le football africain en renforçant la compétitivité des clubs sur la scène internationale et en offrant de nouvelles opportunités de développement et de reconnaissance pour le football africain.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Ce 10 février, Vous vous éloignez des personnes qui ne vous apportent rien. La chance est de votre côté pour que vous vous en sortiez et que vous atteigniez vos objectifs, même si une partie du parcours risque de se faire en solitaire... N'essayez pas d'imposer votre opinion à n'importe quel prix, les solutions, pour tout le monde, se trouvent bien plus souvent dans un compromis intelligent que dans une position belliqueuse. Nuancez vos propos, vous verrez la différence!



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aurez des idées positives et fécondes. Mais le moment d'agir n'est pas encore venu, mettez un plan au point avant tout autre chose. Vous serez un vrai rouleau compresseur malgré vous. Attaquez-vous aux rivalités sans attendre davantage.

Charisme, chance et ambition vous font briller aujourd'hui. Que demander de plus à part que cela continue. C'est comme si vous n'aviez plus peur de défier les autres. Vous gagnez en assurance, ça se voit, ça se ressent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Attention aux comportements inconscients qui pourraient miner vos efforts. Prenez le temps de réfléchir avant de parler ou d'agir pour vous assurer que vos intentions sont claires.

Votre façon d'être vous rend plus sélectif, vous verrez plus nettement les défauts de certaines de vos habitudes. Votre réalisme rend votre jugement crédible et rassurant et vous permet de poser vos jalons sans craindre de vous tromper.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous affichez une efficacité redoutable et personne ne va s'aviser de se mettre en travers de votre route ! Vous tentez d'apaiser les conflits familiaux et jouez la carte du tendre pour y parvenir. Le courant va se rétablir avec diplomatie. Les vibrations actuelles vont bousculer de manière positive votre sphère relationnelle. C'est avec enthousiasme, force et conviction que vous allez défendre vos idées. Votre surprenante bonne humeur va également vous permettre d'améliorer vos relations avec votre entourage.



Lion (22 juillet - 23 août)

Faites attention à ne pas froisser les sensibilités, notamment celles de vos supérieurs, qui pourraient ne pas apprécier votre besoin de liberté. Si vous souhaitez vous affranchir, optez pour une approche douce et délicate.

Un contact oublié revient sur le devant de la scène. Il pourrait être porteur d'opportunités très fécondes. Sinon, vous pouvez compter sur votre créativité pour construire et améliorer un projet avant de le partager avec vos proches.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez des facilités à vous pencher sur vos pensées profondes. Profitez-en pour en parler à vos proches. Vous serez à l'abri des gros accès de fatigue, tant que vous ne donnez pas d'accélération trop brutales. Mettez sur la régularité.

Bonne nouvelle ! Cette journée va vous procurer une douce sérénité. Rien ne s'oppose à ce que vous vous occupiez de vous, de vos proches et ni à ce que vous fassiez tout ce que vous désirez.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous avancez vers la libération de vos propres limites, votre détermination se renforce. Vous avez besoin de davantage de mouvements et non pas de rester sédentaire. Ne vous trompez pas de direction.

Vous prenez des risques, sans état d'âme, vous suivez votre propre logique en toute spontanéité. Vous pensez à réorienter votre vie, vous envisagez un changement radical, cela mérite votre attention.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous allez être plus libre d'agir selon vos idées pour votre avenir. Une bonne nouvelle financière arrive. Votre forme retrouve un meilleur niveau, vous vous sentez d'aplomb pour affronter ce qui doit l'être, ne vous dispersez pas en paroles stériles.

L'objectivité n'est pas à l'ordre du jour et vous devrez gérer des états d'âme plutôt que des faits. Même si cela vous agace, ce n'est que par la douceur et la bienveillance que vous pourrez retirer quelque chose de vos échanges...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous savez parfaitement que l'union fait la force et vous avez le sens des associations avantageuses. Pactisez. Vous auriez besoin de faire un sport pour canaliser votre énergie et trouver un meilleur équilibre, prenez-vous en main. Attention à ce que vous exprimez. Vos idées sont importantes, mais assurez-vous de les présenter sans brusquerie pour éviter tout désaccord. N'abusez pas de l'humour qui pourrait dans ce contexte un peu tendu, renforcer les griefs plutôt qu'adoucir les mœurs...



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre légèreté d'humeur favorise des jalousies spontanées autour de vous. Mais le succès est à votre portée ! Un irrésistible besoin de contemplation se fait sentir, profitez-en pour vous tourner vers de vastes paysages, vous y gagnerez en force psychique.

Vous pouvez donner le meilleur de vous-même. Prenez votre élan avec confiance mais entourez-vous de vos amis. Vous pouvez aussi récolter des soutiens dans votre cercle familial, à condition de ménager toutes les susceptibilités, d'avoir les bonnes réactions.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La chance pure vient régénérer votre optimisme d'une inflation bénéfique, ainsi que pour votre entourage. Vous êtes en bonne forme, poursuivez l'effort que vous avez entamé sur votre alimentation et tout ira au mieux.

Vous êtes enthousiaste et confiant en vous. Ainsi, vous saurez vous mettre en avant sans rien forcer. En effet, vous n'aurez pas d'efforts particuliers à faire pour vous faire comprendre et obtenir ce que vous désirez. Quelle chance, profitez-en !



Poisson (19 février - 21 mars)

C'est loin de vos habitudes que vous trouverez les meilleures satisfactions relationnelles qui soient pour consolider vos liens ou rencontrer de nouvelles personnes, voici des plaisirs et de la légèreté en perspective !

Vous sortez de votre réserve et misez spontanément sur la communication. D'humeur joviale, vous prenez facilement la parole et n'hésitez pas à faire part de vos envies. Cette agréable ambiance tombe à pic pour resserrer les liens avec vos proches et faire de nouvelles connaissances.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1^{er} Forum Économique Panafricain de Bamako

1594 **Malikilé**



Justice internationale

Prise en compte des crimes de guerre

Politique sectorielle de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assisi et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Les États de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchétiq Chaguel!

Prisonniers - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assisi reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23